



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

FEVRIER 2026

Les vœux du Maire

Le mardi 27 Janvier, les nouveaux arrivants ont été accueillis à la mairie pour les vœux du maire, accompagnés des membres d'associations du village, des agents communaux et des conseillers municipaux.



Recensement

Rappel : Le recensement est en cours sur notre Commune ! si vous n'avez pas encore répondu, rapprochez vous du secrétariat de la Mairie pour une réponse « papier » sinon, connectez vous sur le site « le recensement et moi », munis de vos codes de connexion et de vos identifiants. Pour rappel, le recensement est obligatoire ! Il n'y a aucune passerelle avec les services des impôts ou la CAF !

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Ramassage des ordures

Déchets ménagers :
Vendredis 06 et 20 février

Tri sélectif :
Mercredis 04 et 18 février



Urbanisme

Vous vous situez en zone de protection du Château Bitaubé, monument historique (500 m autour) ?

Vous pouvez consulter en Mairie les teintes autorisées pour les façades, les menuiseries, les ferronneries ;

Pour rappel, tous les travaux concernant une modification extérieure doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux ou d'un permis de construire.

Foyer rural



Le Foyer souhaite mettre en place un atelier musique.

Cet atelier serait ouvert à qui le souhaite : musicien, chanteur sans barrière de niveau ou d'âge (à partir de 14 ans)

Le but serait de se retrouver afin de jouer ensemble des morceaux choisis en commun et d'échanger les compétences de chacun.

Ce ne seront pas des cours d'apprentissage de musique, mais un lieu d'échange ouvert et multi instruments .

Le top serait un brassage d'univers musicaux et de génération.

Afin d'aller plus loin dans cette démarche, nous vous proposons une réunion d'information et d'échange le **vendredi 20 février** à la salle du Foyer place de la haute bielle à 20h30.

Contact :

Bruno 0672935323

Aaron 0783033048

Philippe 0607850687 Foyer

Comité des fêtes



Repas

Garbure
Saucisses confites et frites
Dessert

Café et vin compris

Le Comité des fêtes de Rébénacq organise une
SOIRÉE BÉARNAISE

Le samedi 21 février
à la salle Palisse de Rébénacq

Au programme :

19h30 : Repas

**21h : Concert animé par le groupe
« Los de l'Ouzoum »**

Tarifs :

Repas + Concert = **20€**
Concert uniquement = **7€**

Inscriptions pour le repas : Déposer le bordereau avec le règlement dans la boîte aux lettres du Comité des fêtes ou contacter nous au 06 07 95 57 78 avant le **14 février 2026**.



Inscription repas
Soirée béarnaise Salle Palisse
Le 21 février 2026

Nom : Prénom :

Nombre de repas* :

*20€ par personne